

Fiche Inscription 2024-2025 AGSE CAVALERIE & Fédération Française d'Equitation

1. Rappel adhérent déjà inscrit territorialement

Province : District : Groupe :
Branche : Unité : Fonction :

2. Identité

Adhérent : Numéro de carte scout : Fonction Cavalerie :
Prénom : Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Date de naissance :/...../..... Téléphone :
Portable : Mail :
Numéro de Sécurité Sociale : Nom et numéro de mutuelle :

3. Carte de cavalier et niveau

Niveau équestre (galop/brevet + préciser galop classique/pleine nature) :

Autres diplômes (formateurs, anciens examens, Accompagnateurs Tourisme Equestre, ...) :

Expérience de la randonnée à cheval :

Expérience de l'évènementiel à cheval :

Pratique de l'équitation en extérieur (barrer les mentions inutiles) : Régulière - Épisodique - Rare - Jamais

Numéro de carte de cavalier FFE :

Affiliation à un club de la FFE : Oui Non

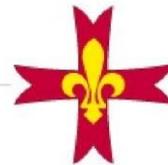
- Si oui lequel :

Adresse du club :

- Si non : demande d'affiliation à la FFE via l'AGSE : envoyer ces documents au centre national par la poste avec le paiement (voir ci-dessous).

Le :

Signature :



INSCRIPTIONS AGSE & FFE

Le service dans la Cavalerie AGSE est subordonné aux doubles adhésions AGSE/FFE

L'adhésion AGSE court le temps de l'année scolaire du 1er septembre au 31 août, tandis que l'adhésion FFE court le temps de l'année civile du 1er janvier au 31 décembre. Toutefois **l'adhésion FFE** peut être anticipée à partir du trimestre précédent si les adhérents ont déjà une adhésion en cours.

L'adhésion AGSE donne droit à l'abonnement aux revues liées à la fonction, l'accès à l'assurance responsabilité civile de l'association, individuelle, accident et rapatriement en France, l'accès aux formations en camp/route-école pour les chefs, le vote à l'assemblée générale selon les conditions statutaires.

Les cotisations de soutien ne vont pas à la cavalerie et sont intégralement prélevées; privilégiez les dons aux œuvres du mouvement par une autre voie de défiscalisation.

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'inscription à l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services administratifs de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : **AGSE – Service Cotisations – Le Relais de Poste – Route de Montargis – BP 17 – 77570 Château Landon.**

Pour adhérer à l'AGSE via la Cavalerie, vous devez envoyer la présente fiche d'inscription (Cf ci-dessous adhésion FFE) par mail à "etn-cavalerie@scouts-europe.org". Le responsable des inscriptions se chargera de vous inscrire sur Sycomore. Un lien de paiement vous sera alors envoyé sur l'@dresse mail que vous aurez donnée qu'il faudra acquitter le plus rapidement possible pour ne pas mettre la trésorerie de la cavalerie en difficulté, le compte bancaire étant débité pour avancer votre adhésion AGSE.

L'adhésion FFE

Etre à jour de sa licence FFE pour l'année civile:

Si vous n'êtes pas à jour, vous pouvez renouveler votre licence FFE par le biais du Centre National des Guides et Scouts d'Europe:

Pour cela,

- soit en envoyant de préférence par mail à marie-fernandes@scouts-europe.org la présente fiche d'inscription (Cf ci-dessus adhésion AGSE) dûment remplie, et dans le même temps effectuer un virement de 38 euros sur l'IBAN de l'association en précisant dans le motif: "Jean DUPONT/Licence FFE 202...de l'année civile désirée

SOCIETE GENERALE		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Titulaire du Compte :	AGSE CENTRE NATIONAL ROUTE DE MONTARGIS CS 80584 77570 CHATEAU LONDON		
Domiciliation	NEMOURS	(D1315)	
	Identification nationale (RIE)		
30003	01315	00050064673	17
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIE
Identification internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3013 1500 0500 6467 317			
Identifiant international de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

Pour faciliter les règlements p
utilisez les Relevés d'Iden

- Soit en envoyant par voie postale la copie de votre fiche d'inscription remplie avec un chèque à l'ordre de l' "AGSE" à l'adresse suivante:

Guides et Scouts d'Europe - Centre National AGSE
 Assistante de Direction - Marie FERNANDEZ
 Le Relais de Poste, Route de Montargis - BP 17 77570 CHATEAU-LANDON
 Code unité : 19906005Y

Une fois votre licence renouvelée, enregistrez votre certificat médical sur le site internet de la FFE dans votre espace adhérent (identifiant: numéro personnel d'adhérent FFE/mot de passe: code SIF indiqué en bas à droite de votre licence)

Le barème tel que présenté fait partie intégrante de la construction du budget général proposé par ailleurs. Afin de porter une attention particulière aux familles ayant plusieurs enfants adhérents, l'adhésion pour un 2^e enfant augmente peu (1.6%) et celle pour un 3^e enfant reste identique à l'année précédente. L'ensemble des tarifs d'adhésion augmente en moyenne de 1.7%, en deçà du taux d'inflation connu à ce jour. Il est proposé la mise en place d'un tarif spécifique pour les conseillers religieux et religieux en service à 10€ afin de faciliter leurs cotisations. Jusqu'alors ces fonctions étaient intégrées dans le tarif d'adhésion « réduite » pour les adultes engagés. Enfin, il est proposé une adhésion « Bienfaiteur » donnant droit à un reçu fiscal à partir de 200€ pour encourager ceux qui le peuvent à soutenir l'association par cette forme de cotisations permettant d'alléger les cotisations classiques.

« L'assemblée générale adopte le barème des cotisations 2024-2025 suivant : »

BARÈME DES COTISATIONS POUR 2024-2025 (délivrant le statut d'adhérent)		Montant des cotisations	Revue pédagogiques selon la fonction
A	Adhésion Bienfaiteur , donnant droit à un reçu fiscal : - La réduction d'impôts de 66% équivaut à un coût réel de 66 € - Utilisable plusieurs fois au sein d'un foyer	à partir de 200 €	incluses
B	Adhésion de Soutien , donnant droit à un reçu fiscal : - La réduction d'impôts de 66% équivaut à un coût réel de 41.6 € - Utilisable plusieurs fois au sein d'un foyer	à partir de 126 €	incluses
C	Adhésion d'un 1 ^{er} enfant dans un foyer : → Louvette, louveteau, éclaireuse, éclaireur, équipière et équipier pilote	86 €	incluses
D	Adhésion d'un 2 ^e enfant dans un même foyer :	63 €	incluses
E	Adhésion d'un 3 ^e enfant et au-delà dans un même foyer :	40 €	incluses
F	Majoration pour les éclaireurs et les éclaireuses des unités marines* : - Ne donne pas droit à un reçu fiscal.	+ 30 €	-
G	Adhésion camp uniquement :	41 €	1 revue offerte
H	Adhésion « normale » encadrement/adulte : → Chef, commissaire, assistant, adjoint, ETN et FORAM	64 €	incluses
I	Adhésion « réduite » encadrement/adulte : → Chef, commissaire, assistant, adjoint, ETN et FORAM <u>de moins de 25 ans</u> au 1 ^{er} janvier après la rentrée. → Hors cadre, parrain ou marraine, économiste, délégué départemental, secrétaire, trésorier, parent relais.	41 €	incluses
J	Adhésion conseiller religieux et religieux en service :	10 €	incluses
BARÈME DE DROITS D'INSCRIPTIONS (ne délivrant pas le statut d'adhérent)			
K	Inscription pour une activité d'essai, hors camp d'été, en tant qu'invité pour quelqu'un n'ayant jamais eu le statut d'adhérent :	Gratuite	-
L	Participation/service à un unique événement national dans l'année : → Rassemblements de Toussaint (Vézelay /Paray), Journées Nationales, etc.	20 €	-

*La cotisation des scouts marins est majorée pour faire face aux dépenses spécifiques nécessaires pour les scouts marins. Un effort financier important de l'association est engagé en même temps que l'effort demandé aux familles de scouts marins, pour permettre à cette forme de scoutisme de se maintenir et de se développer.

*L'adhésion à l'AGSE permet de recevoir un exemplaire de chaque revue liée à la fonction. Un type de revue est envoyé par foyer. Pour recevoir une revue par adhérent, en faire la demande sur la fiche d'inscription.

**L'adhésion de scouts marins est majorée pour faire face aux dépenses spécifiques nécessaires pour les scouts marins. Un effort financier important de l'association est engagé en même temps que l'effort demandé aux familles scouts marins, pour permettre à cette forme de scoutisme de se maintenir et de se développer. Pour toute question relative au barème d'adhésion, contactez :

cotisations@scouts-europe.org